



Hangar mitoyen avec mur de +de 5 mètres adossé a mon mur

Par **gml91**, le **14/04/2010** à **13:19**

Bonjour,

Mon voisin a obtenu de la mairie de construire un Hangar, il a élevé un mur en parpaing d'environ 5mètres de haut contre mon muret de cloture.

1er le maire avait il le droit de donner l'autorisation de construire cet hangar?
2ème mon voisin doit il enduire son mur en parpaing et si oui dans quel délai?

Merci pour vos réponses